

**Droits de scolarité - formation créditée<sup>1</sup>**  
**Cours de français langue seconde (FLS)**  
**Hiver 2024**

	3 crédits		6 crédits		9 crédits		12 crédits	
	Étudiants canadiens <sup>2</sup>	Étudiants de l'international						
<b>Ouverture/analyse du dossier<sup>3</sup></b>	97,00 \$	97,00 \$	97,00 \$	97,00 \$	97,00 \$	97,00 \$	97,00 \$	97,00 \$
<b>Droits de scolarité<sup>4</sup></b>	397,16 \$	397,16 \$	773,27 \$	773,27 \$	1 149,38 \$	1 149,38 \$	1 676,05 \$	1 676,05 \$
<b>Droits supplémentaires étrangers<sup>5</sup></b>		1 981,83 \$		3 963,66 \$		5 945,49 \$		7 927,32 \$
<b>Assurance maladie<sup>6</sup></b>		324,00 \$		324,00 \$		324,00 \$		324,00 \$
<b>GRAND TOTAL<sup>7</sup></b>	<b>494,16 \$</b>	<b>2 799,99 \$</b>	<b>870,27 \$</b>	<b>5 157,93 \$</b>	<b>1 246,38 \$</b>	<b>7 515,87 \$</b>	<b>1 773,05 \$</b>	<b>10 024,37 \$</b>

<sup>1</sup> L'Université Laval et le ministère de l'Enseignement Supérieur se réservent le droit de modifier ces montants sans préavis.

<sup>2</sup> Les étudiants canadiens paient, pour les cours FLS, le même tarif que les étudiants québécois

<sup>3</sup> Ce montant, qui doit accompagner toute demande d'admission, est non remboursable.

<sup>4</sup> Ces frais incluent tous les frais autres que les frais d'ouverture de dossier, les droits supplémentaires pour étrangers, les frais d'encadrement et l'assurance maladie.

<sup>5</sup> Les étudiants de l'international inscrits à un programme menant à un grade (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) et qui sont inscrits à un cours de français bénéficieront de l'exemption du supplément forfaitaire pour ce cours seulement.

<sup>6</sup> Les étudiants visiteurs, de même que les étudiants étrangers, qui s'inscrivent à l'Université Laval doivent obligatoirement souscrire au plan d'assurance maladie et hospitalisation en vigueur à l'Université. Pour plus de renseignements,

<https://www.ulaval.ca/international/immigration/adherer-au-regime-dassurance-maladie-et-hospitalisation-des-etudiants-etrangers>

<sup>7</sup> Des frais d'encadrement pédagogique peuvent s'appliquer aux cours offerts en présentiel. Les étudiants visiteurs doivent également payer ces frais.